

EXERCICE 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 8 juillet 2024

DÉLIBÉRATION n°2024-81

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 8 juillet 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 28 juin 2024.

Point de l'ordre du jour :

6.10. Désignation de membres au conseil consultatif de la formation professionnelle

.....

Vu le code de l'éducation, Vu les statuts de l'université de Tours, Vu les délibérations n°2023-83 et n°2023-115 du conseil d'administration,

Exposé de la décision :

En vertu de la délibération n°2023-83 susvisée portant création du conseil consultatif de la formation professionnelle et dans la continuité de la délibération n°2023-115 également susvisée, il est proposé au conseil d'administration de procéder à la désignation de deux nouveaux membres du conseil consultatif de la formation professionnelle.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de la désignation de deux membres au conseil consultatif de la formation professionnelle, conformément aux propositions figurant dans le document joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil: 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice: 36	Abstentions :	0
Quorum: 18	Votants :	26
Membres présents : 19	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 7	Votes exprimés :	26
Total des membres présents et représentés : 26	Majorité requise :	14
	Pour :	26
	Contre :	0

Pièces jointes :

- propositions de désignation de membres au conseil consultatif de la formation professionnelle et composition du conseil actualisée.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI



Désignation de nouveaux membres au Conseil Consultatif de la Formation Professionnelle (CCFP)

En application de la délibération n°2023-83 du Conseil d'administration de l'université de Tours du 25 septembre 2023 modifiant les statuts du service de la formation continue et créant le Conseil Consultatif de la Formation Professionnelle (CCFP), les membres suivants sont proposés pour y siéger en tant que membres désignés.

Au titre des 4 représentant des partenaires extérieurs, professionnels ou institutionnels intervenant dans la formation continue ou l'apprentissage :

- Monsieur Thierry Chailloux, représentant de Tours Métropole Val de Loire

Au titre des 2 représentants syndicaux :

- Madame Michèle Perrin, représentante de la CFDT, Présidente de la 4ème commission « Formation, Orientation, Recherche, Compétences, Education » du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

SIRET SS 193 708 005 00478 - SIRET Ets 193 708 005 00486 - NACE 8559 A
Organisme de formation continue déclaré à la Préfecture d'Indre-et-Loire depuis 1982 sous le n° 24 37 P 0004 37









Tours, le 18/06/2024

Composition actualisée du

Conseil Consultatif de la Formation Professionnelle (CCFP)

En application de la délibération n°2023-83 du Conseil d'administration de l'université de Tours du 25 septembre 2023 modifiant les statuts du service de la formation continue et créant le Conseil Consultatif de la Formation Professionnelle (CCFP), les membres suivants sont proposés pour y siéger en tant que membres désignés.

Au titre de représentant de chacune des 12 composantes de l'université :

- CESR: Madame Chiara LASTRAIOLI
- EPU: Monsieur Romain RAVEAU
- IAE: Madame Annabelle HULIN
- IUT de Blois : Madame Catherine CHENU
- IUT de Tours : Madame Nathalie LEVY
- UFR ASH: Monsieur Samuel RENIER
- UFR DESS: Monsieur Julien BOURDOISEAU
- UFR Lettres et Langues : Monsieur Guillaume CINGAL
- UFR Médecine : Monsieur François MAILLOT
- UFR Odontologie : Monsieur Frédéric DENIS
- UFR Sciences Pharmaceutiques : Monsieur Philippe LHUILIER
- UFR Sciences et Techniques : Madame Sandrine DALLET

Au titre des 2 représentant des personnels affectés à la FOCAL :

- Madame Nadia JOUBERT
- Madame Sandrine HADJI

Au titre des 4 représentant des partenaires extérieurs, professionnels ou institutionnels intervenant dans la formation continue ou l'apprentissage :

- Madame Françoise LEVEZU, Directrice du CFA des universités Centre-Val de Loire
- Monsieur Thierry Chailloux, représentant de Tours Métropole Val de Loire
- 2 postes restent à pourvoir

Au titre des 2 représentants syndicaux :

- Madame Michèle Perrin, représentante de la CFDT, Présidente de la 4ème commission « Formation, Orientation, Recherche, Compétences, Education » du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- 1 poste reste à pourvoir

SIRET SS 193 708 005 00478 - SIRET Ets 193 708 005 00486 - NACE 8559 A
Organisme de formation continue déclaré à la Préfecture d'Indre-et-Loire depuis 1982 sous le n° 24 37 P 0004 37







A